

MAIRIE
de
PUCHAY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 25 novembre 2022

Le vingt-cinq novembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de Puchay sous la présidence de M. Thierry MABYRE, Maire.

Etaient présents : MM., DUPRÉ Nathalie, FLAMBARD Alain, BOUST Emmanuel, LAURENT Sandrine, POSIER Virginie, BEGUIN Nathalie, CASTRONOVO Sabine, AMETTE Ludovic, VANDEKERKOVE Xavier, PAULY Pascal, PIETTE Bruno,

Absents excusés : MAZARS Sandra (pouvoir à POSIER Virginie), PECHIN Hervé,

Secrétaire : M. AMETTE Ludovic.

Approbation de la dernière séance

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 15 novembre 2022

Travaux – dossier couverture incendie – phase 2 – choix entreprises – demandes de subventions et convention avec le Conseil Départemental n°2022-26 (remplace et annule n°2022-20)

Afin d'assurer la couverture totale de la commune en matière de défense incendie, il est nécessaire d'installer des citernes, seules solutions dans 3 zones de Puchay. Ainsi, le Maire expose à son conseil les différents devis concernant l'achat et la mise en place de 2 citernes enterrées et d'une citerne souple. Cette phase 2 permet d'avoir une couverture incendie sur tout le territoire communal selon les dernières normes en vigueur.

Après concertation, le conseil municipal retient les devis de l'entreprise ESA EVOLUTIONS :

- Chemin du Clos Cavé : citerne acier incendie 30m3 enterrée pour un montant de 24.259,45€ HT
- Rue de la Chapelle : citerne souple 30m3 pour un montant de 17.954,45€ HT (uniquement l'installation, le Conseil Départemental fournit la citerne)
- Impasse des Bordins : citerne acier incendie 30m3 enterrée pour un montant de 24.259,45€ HT

Le conseil municipal donne tout pouvoir au Maire pour monter les dossiers de demandes de subventions auprès des instances concernées et pour signer la convention avec le Département pour la citerne souple.

Le plan de financement est prévu de la façon suivante :

	Montant
Subvention DETR 40% demandé	26.589,00 €
Subvention du Département Eure 40% demandé	26.589,00 €
Fonds propres	13.295,35 €
Total	66.473,35 € HT

Calendrier prévisionnel : début des travaux 1^{er} juin 2023, fin des travaux 31 juillet 2023.

Devis peinture des 2 classes de l'école de Puchay.

Le Maire expose le devis de l'entreprise JMT pour la rénovation en peinture de 2 classes (CM1 et CM2). Les peintures actuelles sont très anciennes. Ces travaux compléteront la réfection des plafonds et de l'éclairage.

Le montant du devis s'élève à 5.830 € HT pour les 2 classes.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce devis et donne tout pouvoir au Maire pour l'organisation et le planning des travaux (en période de vacances scolaires)

Devis éclairage extérieur salle polyvalente

Le Maire propose à son conseil la rénovation de l'éclairage du parking de la salle polyvalente car les lanternes actuelles sont munies d'ampoules dont le remplacement n'est plus possible.

Le devis de l'entreprise SCAE est étudié avec ses variantes. Le conseil municipal choisit à l'unanimité le remplacement uniquement des luminaires pour un montant de 8.140 € HT.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil a clôturé la séance à 19 h 10